

## TABLE DES MATIERES

CHAPITRE PREALABLE .....	19
LA DEFINITION POLITIQUE ET TECHNIQUE DU TRANSFERT DU DROIT CIVIL.....	19
I. LA DISTINCTION FONDAMENTALE ENTRE « TRANSFERT DE COMPETENCE LEGISLATIVE AUTONOME EN MATIERE DE DROIT CIVIL » ET « INDEPENDANCE DU TERRITOIRE PAR RAPPORT A LA REPUBLIQUE FRANCAISE » .....	19
II. LE TRANSFERT DU DROIT CIVIL, CONCRETISATION PLEINE DES ACCORDS DE NOUMEA.....	21
PREMIER CHAPITRE.....	24
LES CHOIX POLITIQUES FONDAMENTAUX : LES ALTERNATIVES EN PRESENCE .....	24
I. L'ALTERNATIVE ENTRE LE TRANSFERT LIMITE AU STAUT DU « DROIT COMMUN » ET LE TRANSFERT CONCERNANT L'ENSEMBLE DU GROUPE SOCIAL (DROIT COMMUN SUBSTANTIEL) .	25
1. La façon dont l'articulation entre statut de droit commun et statut coutumier est ressentie : deux revendications opposées de prévalence.....	25
2. La solution de technique juridique consistant à bâtir des règles de conflits pour répartir les règles entre statut de droit commun et statut de droit coutumier .....	28
3. La solution de technique juridique consistant à bâtir des règles communes à l'ensemble de la population avant de répartir dans un second temps les règles propres à deux statuts égaux .....	29
4. Appréciation des mérites comparés des deux solutions techniques : le droit civil, entre droit commun statutaire et droit commun substantiel .....	34
II. L'ALTERNATIVE ENTRE LE TRANSFERT LIMITE AUX REGLES TECHNIQUES ADAPTEES ET LE TRANSFERT OUVERT LA VOIE VERS DES EXPERIMENTATIONS JURIDIQUES .....	37
1. Observation préalable : la nécessité d'un regard critique sur le droit civil français .....	37
2. La solution de technique juridique posant comme finalité au transfert de compétence l'adaptation du droit métropolitain aux spécificités locales .....	42
3. La perspective d'une adaptation du droit civil applicable pour insertion d'innovations juridiques .....	55
4. Mérites comparés des deux méthodes juridiques d'adaptation du droit civil aux nécessités de la société néo-calédonienne .....	58
DEUXIEME CHAPITRE.....	60
LA CONSIDERATION DES SPECIFICITES DES BRANCHES DU DROIT CIVIL .....	60
I. LE DROIT DE LA FAMILLE .....	60
II. LE DROIT DES PERSONNES.....	65
III. LE DROIT DES CONTRATS.....	67
IV. LE DROIT DES BIENS.....	75